



DATE	18/07/2023	DESTINATAIRES	Mesdames et Messieurs les membres et partenaires de la Commission Locale d'Information Framatome Romans
EXPÉDITEUR	Nicolas DURST	COPIES	Franck LAUGIER , Directeur de Cabinet James GUERIN , Chef de Cabinet Eric PHÉLIPPEAU , Vice-président, chargé de la transition écologique, de l'environnement et de la biodiversité
DIRECTION / SERVICE	ENVIRONNEMENT / Environnement Sports Nature (ESN)	SI/ COUVERT	Isabelle POCHELON , Cheffe de service Environnement Sports Nature
RÉFÉRENCE	3.5.1.6.5.2023.Assemblée plénière 25 mai 2023		Laurent TROUILLET , Directeur de l'Environnement
CONTACT : NICOLAS DURST	TEL : 04 75 79 81 30		Valérie BÉRANGER , Directrice Générale Adjointe Aménagement
COURRIEL : cliframatome@ladrome.fr			Myriam ROBERT , Directrice Générale des Services
PIÈCES JOINTES :	Présentations diffusées lors de la plénière (CD26, Framatome, ASN et Préfecture)	OBJET	Compte rendu de l'Assemblée plénière CLI Framatome Romans du 25 mai 2023

COMPTE RENDU DE RÉUNION

L'Assemblée plénière de la Commission Locale d'Information (CLI) Framatome Romans s'est tenue le 25 mai 2023 de 13h30 à 15h35 et a réuni 27 personnes (11 membres, 14 invités et 2 représentants de la presse locale : Le Dauphiné Libéré et L'Impartial).

Introduction de la séance plénière - Président de la CLI Framatome Romans (CD26)

Fabien LIMONTA (CD26), Président de la CLI Framatome Romans, ouvre la séance à 13h30 (le quorum étant atteint : 11 membres présents pour un quorum à 9 membres) et souhaite la bienvenue aux membres et partenaires.

Monsieur LIMONTA rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée plénière a été validé lors de la réunion de Bureau qui s'est tenue le 28 avril dernier.

1| Activités statutaires et actualités de la CLI Framatome Romans (Secrétariat de la CLI) (présentation associée annexée au compte-rendu)

Nicolas DURST (CD26) présente les éléments suivants :

– Synthèse du rapport d'activité et compte-rendu budgétaire 2022

La version projet du rapport d'activité et budgétaire 2022 a été transmis, en amont de la réunion, à l'ensemble des membres et partenaires de la CLI.

Ce rapport reprend les principales informations relatives aux activités réalisées en 2022, précisant que celles-ci ont été organisées en mode dégradé du fait d'une ressource manquante au secrétariat une partie de l'année :

- 2 réunions publiques ont néanmoins été organisées : l'une au mois de mars 2022, en remplacement de celle initialement prévue fin décembre 2021 (thématique : « 10 ans après Fukushima, quelles conséquences pour les installations du site Framatome Romans ? »), reportée à cause du contexte sanitaire et une autre au mois de novembre 2022 (thématique : « Les activités du site Framatome Romans dans le cycle du combustible ») ;
- une seule Assemblée plénière a été organisée, au mois de décembre 2022. Celle du premier semestre n'a pas été maintenue ;
- les deux réunions de Bureau ont eu lieu, la première au mois de juillet et la seconde au mois de novembre 2022.

Quant au budget, une partie de l'enveloppe n'a pas été consommée. Le recours à un bureau d'études pour accompagner la CLI dans le cadre de la consultation relative à l'enquête publique du projet URE (Uranium de Retraitement Enrichi) n'a pas été activé. En effet, cette enquête publique n'a pas encore été lancée. Le budget initialement prévu au budget 2022 pourra être utilisé en 2023.

Calendrier 2023

- Consultation réglementaire dans le cadre du projet URE. Ce point sera plus particulièrement développé par l'exploitant et l'ASN ultérieurement.

- Réunions statutaires

Le calendrier des réunions statutaires a d'ores et déjà été arrêté pour toute l'année et communiqué à l'ensemble des membres et partenaires de la CLI :

- Bureau 1^{er} semestre : 28/04/23
- Assemblée plénière 1^{er} semestre : 25/05/23
- Bureau 2^{ème} semestre : 19/10/23
- Assemblée plénière 2^{ème} semestre : 16/11/23

- Accompagnement des membres de la CLI

Lors de la réunion de Bureau du 28 avril dernier, il a été convenu de proposer une formation sur la thématique de la criticité.

Les CLI de la Drôme cherchent régulièrement à mutualiser les formations. Le sujet de la criticité représente également un intérêt pour la CLIGEET, aussi, il a été convenu de faire appel au bureau d'études qui accompagne les CLI afin que celui-ci apporte un premier niveau d'information sur la thématique qui pourra être complété par les exploitants en fonction de leurs spécificités ainsi que par l'ASN.

La date n'a pas encore été arrêtée. Les membres de la CLI seront informés dès que possible.

Par ailleurs, une visite du site Framatome Romans est proposée aux membres le 22 septembre. L'exploitant apportera des précisions lors de sa présentation à suivre.

- Information des publics

Une lettre d'information sera éditée cette année, elle devrait porter plus particulièrement sur l'enquête publique. Par ailleurs, il a également été convenu, en réunion de Bureau, de consacrer la réunion publique de cette année aux risques industriels. Le choix de ce sujet permet de faire des liens avec trois autres sujets : la journée nationale et annuelle de la résilience des risques industriels du 13 octobre, la campagne « les bons réflexes » sur les risques industriels majeurs portée par la DREAL et APORA, et enfin de partager le retour d'expérience sur l'exercice national de gestion de crise des 1^{er} et 2 mars derniers. La réunion publique se tiendra le lundi 16 octobre prochain en soirée (le lieu sera confirmé ultérieurement). Enfin, tout au long de l'année, la page de la CLI hébergée sur le site du Département de la Drôme est mise à jour avec les informations partagées lors des Assemblées plénières et réunion publique.

- Partenariats

Les membres de la CLI seront informés des propositions faites par l'ANCCLI. La 35^{ème} conférence nationale des CLI doit être organisée en cette fin d'année mais la date n'a pas encore été communiquée.

- **Le rapport d'activité et le compte-rendu d'exécution budgétaire 2022 sont soumis au vote des membres de la CLI Framatome Romans. Ils sont adoptés à la majorité des membres présents (document joint au compte-rendu)**

Un temps d'échange est proposé par Monsieur LIMONTA mais aucune question n'est adressée.

2| Actualités du site Framatome Romans – Framatome (la présentation associée est annexée au compte-rendu)

Djany RABAUD, nouveau Directeur du site Framatome Romans (à compter du 01 juin 2023) :

M. RABAUD fait part d'une expérience dans la marine nationale (30 ans) et dans l'exploitation des sous-marins.

Il a pu assurer le commandement opérationnel de la base de l'île Longue (2 500 personnes) sur laquelle des opérations nucléaires pouvaient être menées. Aussi, il a été membre de la CLI de Brest.

M. RABAUD partage son attachement au devoir d'information de son site et souhaite montrer que le site Framatome ROMANS est engagé à améliorer continuellement la sûreté de ses installations.

Il précise enfin qu'il a dernièrement été employé, pendant un an, par Veolia sur un site Seveso, seuil haut.

Vincent GIRARD (Directeur Sûreté, Santé, Sécurité, Environnement et Protection Framatome Romans) présente les éléments suivants :

- Point actualités :

- Feuille de route industrielle : l'enjeu est toujours d'être en capacité de fabriquer du combustible nucléaire multi-design pour l'ensemble des clients électriciens et militaires, ainsi que de poursuivre les travaux de recherche et développement sur l'activité CERCA (Compagnie Etude et Réalisation de combustibles Atomiques) spécialisée dans la fabrication d'éléments combustibles pour les réacteurs de recherche.

- Atelier de recherche TRIGA (Training Research Isotop General Atomic) qui fait partie intégrante de l'activité CERCA. C'est une typologie de réacteurs de recherche particuliers qui avaient été conçus par Général Atomic.

L'activité avait été installée en 1995 pour être arrêtée en 2010. Elle a été reconduite à la demande du client qui a participé d'un point de vue financier à la mise à niveau de la sûreté des installations.

En 2023, 65 éléments devraient être produits.

Ce projet représente plusieurs années de développement, de chantier et de gestion de projet en interne mais aussi avec les partenaires externes dont l'ASN car il s'agit d'un procédé de fabrication très particulier.

La phase industrielle est à présent lancée et les premiers éléments devraient être livrés pour la fin d'année.

- Activité concernant les réacteurs de recherche avec le CRIL qui est le laboratoire de recherche et développement de l'activité CERCA.

Un nouveau combustible nucléaire a été mis au point. Il s'agit d'un combustible monolithique avec de l'uranium de haute qualité et faiblement enrichi.

Les travaux de R&D sont maintenant terminés. Le client principal est le laboratoire TUM à Munich qui a besoin de ce type de combustible pour réaliser ses recherches et pour réaliser la fabrication de radionucléides nécessaires aux diagnostics médicaux.

L'exploitant serait en capacité, d'ici fin 2023, d'industrialiser ce nouveau type de combustible.

- Une grande campagne QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) va être lancée au cours du mois de juin. L'ensemble des sites Framatome met en place des actions similaires d'information et de sensibilisation sur cette thématique. Des affiches seront positionnées à différents endroits du site afin de faire la promotion des valeurs et des pratiques en lien avec ces sujets. Les photos affichées mettront en valeur les salariés du site.

- Le site est toujours sur une activité de recrutement importante. 90 nouveaux recrutements sont attendus sur l'année 2023. A fin mai, 55 nouvelles personnes avaient déjà intégré le site.

Des actions auprès des écoles et des universités sont également menées pour faire découvrir les métiers et attirer des talents.

Les recrutements sont réalisés sur tous les secteurs avec tout de même au moins 50 % d'entre eux sur le secteur de la fabrication.

- Enquête publique URE

L'établissement de Romans a déposé, en décembre 2020 auprès des ministres compétents, un dossier qui impacte son décret d'autorisation, pour mettre en œuvre 300T d'uranium de retraitement enrichi (URE)/an avec un titre isotopique de 30 ppb (partie par milliard) en isotope ²³²U.

L'établissement est actuellement autorisé à le faire mais pas dans ces proportions (limite à 150T/an et 15 ppb en ²³²U).

Des clients sont intéressés pour avoir ce type de matière, raison pour laquelle le dossier d'enquête publique a été déposé.

Il s'agit d'une modification dite substantielle du décret d'autorisation de l'activité qui entraîne donc cette démarche administrative qui en est à peu près à la moitié de son chemin. Des contacts très fréquents sont établis avec l'ASN et la MSNR (Mission de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection).

Le projet de calendrier prévisionnel a été construit en avril 2023. Les dates doivent donc être encore prises avec beaucoup de précaution et validées par l'administration.

Il est visé d'avoir une enquête publique plutôt en fin d'année. Les communes situées dans un périmètre de 5 kilomètres autour du site seraient impactées. Le public aura donc l'occasion de rencontrer des commissaires enquêteurs afin de pouvoir porter à connaissance leurs interrogations et éventuellement avoir des premiers éléments de réponse.

La prochaine étape de la procédure consiste en la phase d'instruction de l'Autorité Environnementale qui posera un certain nombre de questions à l'exploitant qui aura un mois pour rendre un rapport d'appropriation. Ensuite s'enchaînera le processus d'enquête publique.

Questions de Pierre MOULIN (FRAPNA Drôme) : d'où vient la matière première et à qui est destiné le produit ?

> Réponse de Vincent GIRARD : une première campagne d'URE a débuté au 1^{er} janvier 2023 pour EDF et le produit a été livré sur la centrale de Cruas (15 tonnes qui correspondent à 45 assemblages). Sur les 2 – 3 prochaines années, 30 à 40 tonnes/an de production sont visées.

Les plans de charge industriels sont fluctuants et pourront donc évoluer en fonction des demandes et des contraintes des clients.

La matière appartient au client qui fait appel à des « enrichisseurs » dans le monde entier. L'exploitant n'est donc pas informé de l'origine de la matière.

Questions de Roland DESBORDES (CRIIRAD) : l'uranium reçu vient de Russie. Quelle est la teneur de l'uranium réceptionné ? Comment serez-vous approvisionné ? Comment voyez-vous l'avenir des prochaines campagnes qui vont se faire ?

> réponse de Vincent GIRARD : la teneur de l'uranium 232 reçu était de 7 ppb.

Des campagnes d'URE ont déjà pu être faites entre 2000 et 2010 et qui étaient du même ordre de celles qui ont été réalisées en ce début d'année.

Le plan de charge est établi de façon prévisionnelle. Quel que soit l'origine de la matière, il faut que ce soit compatible avec les autorisations données.

Question de Roland DESBORDES (CRIIRAD) : il y a une usine d'enrichissement dans la Drôme qui va aussi développer son activité. Est-ce que l'on va continuer à traiter avec l'opérateur russe Rosatom ou est-ce que cela se jouera davantage localement ?

> Réponse de Djanny RABAUD : c'est en dehors de notre périmètre. Il n'est pas possible d'y répondre.

Le client a une demande, Framatome Romans répond par rapport à une faisabilité.

> Réponse de Vincent GIRARD : le client ne demande pas forcément la teneur maximale pour laquelle l'autorisation est demandée. Mais cela pourrait être le cas. Pas nécessairement sous la forme

d'assemblage mais aussi, pourquoi pas, sous la forme de granulés comme cela se faisait également par le passé.

Question de Roland DESBORDES (CRIIRAD) : pourquoi reparle-t-on de la CERCA alors qu'il s'agit d'une ancienne enseigne ? Quel type de réacteur de recherche sont rechargés avec ce type de combustible ?

> Réponse de Vincent GIRARD : l'entité commerciale « CERCA » existe toujours. Il s'agit d'une filiale à 100 % de Framatome.

Les clients sont internationaux : pour de la recherche fondamentale, TUM à Munich, 35 réacteurs TRIGA répartis dans le monde entier (principalement aux Etats-Unis) et une quinzaine en Europe mais aussi pour le domaine médical (particulièrement avec un client hollandais).

La matière (uranium très enrichi) peut provenir de différents pays. C'est le client qui est propriétaire et détenteur de la matière. Celui-ci est également propriétaire de son design (forme, format, quantité).

Il s'agit de l'uranium métal, qui a différentes origines.

Framatome n'est pas propriétaire de la matière et n'a donc pas à évoquer l'origine de celle-ci.

Et quelle que soit l'origine de la matière, elle arrive de façon sûre dans l'INB de Romans.

Question de Roland DESBORDES (CRIIRAD) : dans le contexte actuel, il est important de connaître les marchés pour ce type de matière aussi sensible qu'est l'uranium.

> Réponse de Vincent GIRARD : Framatome Romans fabrique depuis 60 ans ces éléments combustibles et assure la sûreté de ses activités en France.

Remarque de Pierre MOULIN (FRAPNA Drôme) : la question de la souveraineté soulève l'importance de connaître l'origine de la matière.

Les évènements à venir :

- Jeudi 25 mai 2023 matin, a été présenté le rapport TSN (Transparence et Sécurité Nucléaire) en réunion CSE qui sera publié avant fin juin.
- Mercredi 14 juin, sera organisée une journée orientée sur la sécurité. Il est espéré la participation d'environ 600 salariés. Des ateliers seront animés par des employés du site.
- Des journées découvertes seront organisées au mois de septembre :
 - > vendredi 22 septembre : invitation pour les parties prenantes dont les membres de la CLI. Des groupes seront constitués pour visiter et découvrir l'activité industrielle du site Framatome Romans
 - > samedi 23 septembre : invitation pour les familles des salariés

➔ **L'intervention étant achevée, un temps d'échange est ouvert avec les membres et partenaires**

Question de Florence DAUSSY (élue Saint Lattier) : quel pourcentage du combustible d'une centrale nucléaire peut être recyclé ? Et quelles sont les grandes familles de déchets ?

> Réponse de Vincent GIRARD : n'a pas les éléments de réponse et propose d'apporter des éléments de réponse ultérieurement.

> Réponse de Roland DESBORDES : 1 500 T de combustibles neufs entrent dans les centrales. Environ 1000T sont retraités. Et sur ces 1 000 T, on extrait le plutonium (environ 1 % soit 10 T) et une partie est transformé en MOX.

Il existe aussi la filière de retraitement (URT/URE) pour ré-enrichir le combustible. Cette filière reste, à date, plutôt marginale.

Il y a un petit engorgement dans les piscines des centrales où sont stockés les combustibles afin qu'ils refroidissent. Il existe un projet de grande piscine nationale sur le site de La Hague afin de libérer de la place dans les piscines des centrales nucléaires.

Enfin, Roland DESBORDES relate une condamnation d'Orano pour publicité mensongère à la suite d'une campagne qui pouvait induire que les déchets radioactifs étaient très largement recyclés

(campagne qui indiquait qu'1 ampoule sur 10, en France, s'allume grâce à du combustible nucléaire recyclé) alors que, comme indiqué précédemment, la part de matière recyclée reste très faible.

3| Actualités de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) (la présentation associée est annexée au compte-rendu)

Pauline POITEVIN (Inspectrice de la sûreté nucléaire à l'ASN) présente les éléments suivants :

1. Rappel du processus de contrôle et d'évaluation par l'ASN

Celui-ci repose sur les éléments suivants :

- les inspections réalisées sur le site,
- le processus de réexamen périodique des installations,
- l'examen des rapports d'analyse des événements significatifs,
- le contrôle des dossiers transmis en appui des demandes d'autorisations de modifications notables,
- l'analyse des bilans périodiques relatifs à l'environnement,
- le suivi des engagements pris par l'exploitant et leur respect (engagements pris dans le cadre des analyses des événements significatifs, des réponses aux inspections ou des réexamens périodiques).

2. Bilan du contrôle 2022 réalisé par l'ASN en 2022

- Bilan qualitatif des inspections réalisées :
 - Points positifs :
 - Des progrès visibles sur la thématique de surveillance des prestataires. Les attentes ont été bien comprises et intégrées.
 - L'identification des Équipements Importants pour la Protection des intérêts (EIP) dans le logiciel SAP qui arrive à son terme.
 - L'organisation mise en place pour le transfert à l'exploitant de la Nouvelle Zone Uranium (NZU) avec le déploiement des Contrôles et Essais Périodiques (CEP) en parallèle des essais et gestion de la co-activité.
 - Une bonne rigueur et une traçabilité dans la qualification des EIP lors de modifications.
 - Une organisation robuste et des moyens d'intervention adaptés mis en place lors des exercices incendie et environnement.
 - Pistes d'amélioration :
 - Continuer le déploiement de la surveillance des prestataires.
 - Apporter une vigilance accrue sur la thématique des Équipements Sous Pressions / Équipements Sous Pressions Nucléaires (ESP/ESPN). Il reste en effet un travail important à réaliser cette année afin d'être conforme à la décision.
 - Analyser la conformité de la NZU à la décision incendie qui est en cours de finalisation à date.
 - Il est noté un avancement insuffisant dans la gestion de la densité de charge calorifique côté puissance par rapport aux engagements pris dans le cadre du précédent ré-examen.
 - Il est enfin noté le retard pris dans la mise en exploitation de la NZU.
- Bilan quantitatif des événements déclarés significatifs en 2022 :
 - 23 événements significatifs ont été déclarés, toutes catégories confondues, transports inclus.
 - Le nombre d'événements significatifs niveau 1 est en baisse par rapport aux années précédentes.
 - 4 thématiques sont prépondérantes : la criticité (22 % des événements significatifs), le transport (22%), l'environnement (13%) et l'incendie (13%).
- Bilan quantitatif des événements déclarés significatifs en 2022
 - Points positifs :
 - La présentation à chaud des événements est réalisée de manière détaillée.
 - La qualité des comptes-rendus d'événements significatifs (CRES) reste satisfaisante.
 - Les délais de transmission des CRES ont été améliorés (12 sur 23 respectent le délai de 2 mois prévu par l'arrêté d'autorisation d'exploitation) par rapport aux années précédentes.

- Pistes d'amélioration :
 - Les efforts doivent être maintenus pour respecter le délai de transmission de 2 mois des CRES.
 - Le nombre d'évènements significatifs liés à la criticité est en baisse mais reste important (niveau 0 et 1) : il faut maintenir la rigueur d'exploitation et mener à son terme le déploiement du chapitre 6 des règles générales d'exploitation de l'activité puissance.
 - Rester attentif à la dérive pour ce qui concerne la gestion des déchets (fûts non intégrés et manque de fiabilité de l'historique).
 - Rester vigilant sur la thématique transport.
- Les dossiers d'instruction : 9 dossiers d'autorisation ont été déposés en 2022. Au cours de l'année, 13 dossiers ont été autorisés (certains ayant été déposés les années précédentes).
Exemple du dossier de modification DARPE : dossier déposé en 2020 et autorisé en 2022.

- Dossier URE

Le dossier a été déposé en décembre 2022 et concerne une demande de modification substantielle du décret d'autorisation de création visant à permettre l'augmentation de la production de combustibles à base d'uranium de retraitement enrichi.

Les derniers éléments de compléments ont été envoyés le 16 novembre 2021 aux parties prenantes (MSNR et ASN).

L'ASN a saisi l'IRSN le 25 mars 2022. En janvier 2023, un échange tripartite entre l'exploitant, l'ASN et l'IRSN s'est tenu sur la prise en compte des recommandations envisagées par l'IRSN à ce stade de l'instruction. L'IRSN a rendu son avis à l'ASN le 10 mars dernier. L'ASN a informé la MSNR et a donné son accord de lancement de consultation. En effet, l'ASN estime que le dossier est suffisamment complet pour la poursuite de la procédure.

La MSNR peut donc, à présent, transmettre l'ensemble du dossier à la Préfecture qui va accueillir cette enquête publique.

Le logigramme présenté est issu de l'article R593-20 et suivants du Code de l'environnement.

A partir du moment où la Préfecture reçoit le dossier, elle saisira l'Autorité Environnementale et en parallèle, elle informera la CLI. La CLI sera consultée par la Préfecture une fois l'enquête publique lancée.

- Échanges en cours entre l'ASN et l'exploitant. Ce dernier a demandé un report de prescriptions techniques au mois de décembre 2022, relatif à la décision 2019-DC-0670 relative au réexamen périodique de l'INB 63 qui interdit la présence de substances radioactives dans l'actuelle zone uranium et qui limite la quantité d'uranium dans le laboratoire L1 à 600 g. Le projet de décision est en cours de rédaction.
- Avis général de l'ASN sur la sûreté du site.
 - Rappel des attentes de l'ASN pour 2022 :
 - Maintenir la rigueur d'exploitation et renforcer l'attitude interrogative.
 - Poursuivre le désentreposage des déchets.
 - Améliorer le délai d'envoi des CRES.
 - Veiller au calendrier de la mise en actif de la NZU et le respect des prescriptions techniques liées au bâtiment MA2 et ZU (zone uranium).
 - Mettre en œuvre le nouveau plan de surveillance de l'environnement.
 - Finaliser le déploiement des règles générales d'exploitation suite au réexamen surtout pour la partie puissance.
 - Bilan global pour l'année 2022 :
 - Points positifs :
 - Mise en service partielle de la NZU.
 - Respect des prescriptions techniques pour les bâtiments AX2 et MA2.
 - Baisse du nombre d'évènements significatifs de niveau 1 en lien avec la thématique criticité.
 - Amélioration dans la tenue du délai des CRES (aspect qui reste néanmoins à conforter).

- Les points à conforter :
 - Demande de report de la prescription technique liée à la vacuité de ZU.
 - Déploiement des RGE à finaliser.
 - Continuer le plan d'action lancé en lien avec le désentreposage des déchets.
- Perspectives et enjeux pour 2023.
 - Des progrès sont attendus sur la base de l'évaluation réalisée en 2022 :
 - Maintenir la rigueur d'exploitation et l'attitude interrogative.
 - Veiller au respect du délai d'envoi des CRES.
 - Déployer la gestion de la charge calorifique côté puissance et analyser la conformité de la NZU à la décision incendie.
 - Améliorer la gestion des équipements sous pressions et les exigences afférentes.
 - Tenir les engagements liés aux règles générales de transport interne et améliorer le respect des exigences de transport.
 - Des axes de travail liés aux évolutions des installations et des décisions de l'ASN :
 - Mettre en exploitation la NZU (avec un jalon important concernant la transmission du deuxième dossier de synthèse de la qualité).
 - Déployer le nouveau plan de surveillance de l'environnement.
 - Transmettre le rapport de réexamen qui est attendu pour le 28 juin 2023.

➔ **L'intervention étant achevée, un temps d'échange est ouvert avec les membres et partenaires**

Question de Roland DESBORDES (CRIIRAD) : vous signalez le dépassement alpha dans l'eau de pluie : avez-vous pu identifier l'origine de ce dépassement ? Est-ce lié à un fonctionnement interne ou à des phénomènes météo ?

> Réponse de Vincent GIRARD : il s'agit d'eau récupérée dans un puisard dans la partie nord du site. Il s'agit d'eau de ruissellement au sol. La suspicion est qu'il s'agit de points de marquage dus à l'historique du site (terre marquée).

Question de Roland DEBORDES (CRIIRAD) : vous avez parlé de désentreposage de déchets. Il doit s'agir de déchets historiques ?

> Réponse de Vincent GIRARD : c'est effectivement le cas. Généralement, on arrive à expédier dans les filières autorisées ce que nous produisons (environ 600T/an). Il y a un certain nombre de déchets qui proviennent surtout de l'activité de recherche qui sont encore sur site. D'autres moyens de traitement de déchets doivent être trouvés. Il peut être possible de faire appel à des prestataires – c'est ce qui est visé aujourd'hui. L'exploitant doit agir en la matière afin que ces déchets soient entreposés dans des zones de l'ANDRA prévus à cet effet.

Question de Roland DESBORDES (CRIIRAD) : il ne s'agit donc pas vraiment d'un problème de filière ?

> Réponse de Vincent GIRARD : le sujet de préparation, de conditionnement et de caractérisation de déchets est géré de manière normale et régulière. Les filières qui nous sont autorisées ont des spécifications d'entrée très strictes et font l'objet d'agrément avec celles-ci. Il se peut que certains de nos déchets ne soient pas compatibles avec ces conditions d'entrée. Un travail constant, avec les exploitants de ces filières et nous-mêmes, permet de faire avancer les sujets. Ce fut le cas des filières pour le bois et l'amiante.

> Réponse de Fabrice DUFOUR (ASN) : l'ASN a eu pendant la 1^{re} année Covid des alertes de saturation sur certaines zones d'entreposage. En parallèle Framatome a finalisé différents projets de conditionnement et d'exploitation de déchets dont GEODE. Celui-ci n'a pas eu l'efficacité attendue. L'entreposage des déchets a un peu diminué mais l'ASN conserve une vigilance particulière sur le sujet.

Question de Pierre MOULIN (FRAPNA Drôme) : de quels déchets s'agit-il ? Depuis combien de temps sont-ils entreposés ?

> Réponse de Vincent GIRARD : il y a trois types de déchets. Il s'agit essentiellement de déchets solides qui peuvent être d'origine minérale, et d'autres qui peuvent être compactables ou incinérables. Roland DESBORDES précise qu'il y avait un incinérateur sur le site qui polluait beaucoup.

Vincent GIRARD confirme qu'il était effectivement source des principaux rejets gazeux du site et que c'est la raison pour laquelle cet atelier a été arrêté définitivement.
Il peut y avoir des déchets pour lesquels il est nécessaire d'avoir des équipements et installations particuliers. Les filtres de ventilation qui proviennent de l'activité de recherche en font partie.
Les déchets les plus anciens sont sur site depuis environ 5-6 ans.

Question de Roland DESBORDES (CRIIRAD) : il est question d'un nouveau plan de surveillance de l'environnement. Pouvez-vous en dire davantage ?

> Réponse de Vincent GIRARD : il est demandé d'être particulièrement vigilant sur les questions de transport interne des matières et de respecter les mesures de confinement de la matière dans les conteneurs.

Les conteneurs de déchets sont entreposés sur le site ce qui représente une centaine de mètres carrés et il y a tout intérêt à les évacuer dès que possible.

> Précisions de Fabrice DUFOUR (ASN) : les prescriptions en termes de prélèvements et de mesures sont précisées et accessibles sur le site internet de l'ASN (décisions Framatome) et également dans la décision modalités de l'installation parue en 2022.

3| RETour d'EXpérience (RETEX) à froid sur l'exercice de sûreté nucléaire du 1^{er} mars 2023 (la présentation de la Préfecture est annexée au compte-rendu)

Patrice LE CLOIREC - Bureau de la planification et de la gestion de l'événement à la Préfecture de la Drôme présente les éléments suivants :

Deux jours d'exercice sur le thème de la sûreté nucléaire ont été organisés les 1^{er} et 2 mars derniers par la Préfecture de la Drôme avec l'ensemble des parties prenantes. Cette présentation a pour objectif de partager le retour « à froid » de la journée du 1^{er} mars.

Un retour « à chaud » a été effectué à l'issue de l'exercice. Le REX à froid est réalisé une fois que tous les retours des participants ont été partagés.

Ce travail a permis la réalisation d'une grille d'évaluation commune.

Plusieurs thèmes ont été passés en revue :

■ Thème 1 : chaîne d'alerte – consignes aux populations

- Les points forts suivants ont été relevés :
 - Alerte adaptée et dans les délais prévus pour l'exploitant et la cellule de crise de l'ASN.
 - Arrivée rapide sur site des représentants du SDIS de la Drôme.
 - Le 1^{er} test réalisé en Drôme de l'application FR-Alert .
 - Le test d'alerte de la Cellule d'Information du Public (CIP) n'était pas prévu dans le scénario. Cela a donc été joué dans les conditions du réel avec 5 agents de la Préfecture qui ont été rapidement mis à disposition et qui ont permis la mise en place de la cellule.

- Les points de vulnérabilités identifiés :
 - Aucune alerte du CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) ni de la DDSP (Direction Départementale de la Sécurité Publique) vers la Préfecture n'a été réalisée.
 - La Préfecture a tardé à contacter le SDIS ainsi que la Mairie de Saint-Paul-les-Romans. Cette dernière a été informée du début de l'exercice par un administré.
 - La sirène PPI n'a pas été entendue au CSP – Centre de Secours Principal – de Romans qui a été alerté directement par Framatome.
 - Le message GALA (Gestion d'Alertes Locales Automatisé) doit être plus précis et plus rassurant. Ce message d'alerte téléphone est destiné à tous les partenaires (institutionnels, exploitants, riverains, ...).

- Piste d'amélioration : il est nécessaire de revoir la chaîne d'alerte en entrée et en sortie de la Préfecture.

- Focus sur le dispositif FR-Alert
Il s'agit d'un outil permettant de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable, de sa présence dans une zone de danger avec l'indication des consignes à appliquer. Le dispositif est lancé à l'initiative du Préfet ou à la demande du Maire le cas échéant.
Lors de ce premier test, le message a été relayé largement au-delà de la zone prévue et ce, à cause du positionnement des antennes relais
Par ailleurs, le message adressé mériterait d'être davantage précis.

■ Thème 2 : armement et coordination du COD (Centre Opérationnel Départemental)/PCO (Poste de Commandement Opérationnel)

S'agissant d'une crise nucléaire, toutes les parties prenantes du secteur étaient présentes. Le PCO est le centre opérationnel qui se situe au plus proche de l'évènement.

- Les points forts suivants ont été relevés :
 - 2 salariés de Framatome Romans sont arrivés de façon différée au COD et ont permis une bonne synchronisation pour le relais de l'information.
 - Des points de situations réguliers et réalistes ont permis un bon partage des informations et des actions à réaliser.
 - Une très bonne maîtrise des intervenants a été soulevée.
 - Le PPI (Plan Particulier d'Intervention) a été mis à disposition des services afin que chacun d'entre eux ait sa fiche action.
- Les points de vulnérabilités identifiés :
 - Absence de grément du PCO dû à des problèmes de ressources humaines, l'exercice s'est déroulé avec les agents présents le 1^{er} mars.
 - Mauvaise qualité de la première audio-conférence durant laquelle sont transmises des informations importantes.
 - Le COD a fonctionné en mode dégradé à cause de locaux exigus et inadaptés (travaux en cours à la Préfecture).
 - La DREAL a estimé que sa présence au COD n'était pas forcément nécessaire puisque son rôle opérationnel reste limité.

■ Thème 3 : coordination inter-services

- Les points forts suivants ont été relevés :
 - Le SDIS note une bonne coordination, des partages et échanges fructueux avec l'exploitant et une bonne remontée d'informations du terrain.
 - L'IRSN relève une bonne collaboration inter-services.
 - La coordination avec l'exploitant et l'ASN a été fluide.
 - L'ASN note également une communication fluide et claire avec un bon cadencement des audio-conférences.
 Les partenaires se connaissent plutôt bien et cela facilite les échanges et la coordination.
- Les points de vulnérabilités identifiés :
 - La commune de Romans a noté qu'elle était peu sollicitée et donc livrée à elle-même. La commune de Saint-Paul-les-Romans est dans les contacts et a certainement dressé ce même constat.
- Piste d'amélioration : nécessité d'améliorer les relations avec les communes. En effet, la cellule d'information des Maires peut être utile.

> **Delphine GRAIL DUMAS, Directrice de cabinet de la Préfète** : dans une situation de crise de ce type, il est évident que le corps préfectoral est en lien avec les élus.

La Directrice de cabinet étant le seul membre du corps préfectoral mobilisé ce jour-là, ce qui ne serait pas le cas en situation réelle. Une seule personne ne peut assurer une bonne gestion de la coordination avec l'ensemble des parties prenantes.

Aussi, dans ce cas de figure, l'ensemble des membres du corps préfectoral serait mobilisé, dont les sous-préfets d'arrondissement.

■ **Thème 4 : coordination de la communication de crise et la Pression Médiatique Simulée (PMS) locale.**

- Les points forts suivants ont été relevés :
 - Bonne gestion de la communication par la Préfecture malgré un seul agent dédié. La Directrice de cabinet de la Préfète était en effet la seule personne pouvant communiquer auprès des médias.
 - Bon taux de réponse aux appels des journalistes et aux différentes sollicitations de la PMS.
 - Clarté des communiqués de presse.
 - Très bonne coordination des services de communication (Etat, ASN, exploitant).
- Les points de vulnérabilités identifiés :
 - Mieux prendre en compte l'enjeu d'immédiateté (réseaux, presse).
 - Partie veille médias non jouée.
 - Apprendre à jouer avec le « off » des médias de confiance. En effet, certains médias ont pu reprocher un manque à ce niveau.
 - Anticipation des fake news.
 - Formalisation des communiqués de presse pas assez rapide.
- Pistes d'amélioration :
 - Assurer une meilleure coordination et harmonisation entre les services (niveau local de l'opérateur et Direction nationale) dans le timing de la communication.
 - Formaliser les communiqués de presse plus rapidement.
 - Avoir des communiqués de presse et une communication « réflexe » pour diffuser rapidement et éventuellement temporiser en attendant les premières informations.

Il est indiqué qu'en situation réelle, un membre du corps préfectoral serait dédié à la communication, ce qui n'a pas été le cas lors de cet exercice.

Question de Pierre PIENIEK (élu du Conseil départemental) : un dispositif particulier est-il prévu pour les réseaux sociaux ?

> Réponse de Delphine GRAIL DUMAS : le communiqué de presse est repris, en plus court, dans les réseaux sociaux.

■ **Thème 5 : divers terrain – mesures radioactivité et chimiques**

- Les points forts suivants ont été relevés :
 - Le SDIS note une bonne complémentarité avec l'IRSN.
 - Bon cadencement des mesures réalisées.
- Les points de vulnérabilités identifiés :
 - Le périmètre d'intervention pour les mesures ne correspond pas à la barrière de la radioactivité.
 - L'IRSN remonte le fait que les mesures sont un volet complexe, car il faut prendre à la fois la problématique chimique et radiologique.

■ **Thème 6 : atelier ARS – évacuation des victimes contaminées vers l'hôpital de Romans**

Ce thème porte sur la prise en charge de victimes lors d'un accident nucléaire dans le cadre de la convention qui lie les Hôpitaux Drôme Nord et Framatome. Un test du volet ORSAN-NRC de l'établissement a été réalisé en lien avec les services de l'ASN. Cet atelier est décorrélé du scénario de l'exercice.

- Les points forts suivants ont été relevés :
 - Gestion de l'alerte.

- Filtrage et orientation des victimes contaminées vers le point de rassemblement des victimes.
- Activation de la chaîne de contamination.
- Accueil et décontamination des victimes.
- Les points de vulnérabilités identifiés :
 - Pas d'information sur le contaminant, ni sur l'état des victimes.
 - Sécurisation du site à réaliser de manière plus précoce.
 - Stratégie de stationnement des véhicules contaminés à préciser.
 - Ergonomie de la chaîne de décontamination.
- Piste d'amélioration : mettre à jour le protocole entre l'exploitant et l'hôpital ainsi que la convention.

■ Thème 7 : remarques générales sur l'exercice

- Les points forts suivants ont été relevés :
 - Challenge réussi pour la Préfecture qui a pu organiser un exercice en seulement 3 mois.
 - Bon défi pour tester la gestion de crise en mode dégradé.
 - Présence de membres de la CLI (dont l'invitation revient à la Préfecture) qui a été considérée comme intéressant pour le côté pédagogique par l'exploitant et comme observateur pour la MARN (Mission nationale d'Appui aux Risques Nucléaires).
- Les points de vulnérabilités identifiés :
 - Choix d'un jeu dégradé par l'autorité préfectorale afin de tester ses besoins.
 - Le jeu du niveau national n'a finalement pas pu être mis en place par la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC).
 - Le scénario est passé rapidement à la responsabilité des autorités publiques et vers le post-accidentel.
 - Scénario figé dans le PPI. D'autres scénarios seraient-ils possibles ?

Il est indiqué qu'une réunion a eu lieu récemment pour un partage de ce RETEX au niveau national de l'ASN.

La fiche RETEX présentée est la même qui a été communiquée en Préfecture lors de l'état-major de sécurité.

L'objectif est d'intégrer les pistes d'amélioration dans les procédures propres à chaque service afin de continuer à progresser.

Comme cela a pu être précisé précédemment, des membres de la CLI ont pu participer, en tant qu'observateurs à la matinée de cet exercice.

Monsieur LIMONTA les invite à partager leur expérience.

Bernard RODILLON (élu de Saint-Paul-les-Romans) : il s'agissait d'une première. Il a été agréablement surpris de l'efficacité de l'exercice. Il y a eu beaucoup de réactions de la part de tous les participants.

Il a été en relation avec le Maire qui a été surpris de ne pas avoir été averti par les autorités mais par le système d'alerte et des collaborateurs.

Monsieur RODILLON en retient une expérience positive.

Florence DAUSSY (élue de Saint-Lattier) : elle remercie la Préfecture d'avoir associé la CLI à cet exercice au cours duquel elle a eu l'occasion de poser beaucoup de questions.

Elle note également le très bon accueil de la part des agents de la Préfecture.

Elle regrette que le système GALA n'ait pas informé les Maires des communes limitrophes. Et ce, d'autant plus que lors de l'atelier du lendemain matin, la commune de Saint-Lattier a été touchée.

Elle regrette que les gens ne soient pas informés de l'existence du dispositif FR-Alert.

Enfin, elle note que les agents de police n'ont peut-être pas les équipements nécessaires pour être protégés si la situation venait à se produire.

Jean-Marc ANDRE (élu de Chatuzange-le-Goubet) : il a été surpris par la mise en place rapide et fluide. Pour lui, il s'agit d'un centre de crise que l'on aimerait avoir partout.

Une question qui le préoccupe encore concerne la cellule d'information des Maires.

Et concernant la circulation éventuelle de fake news, il indique qu'il serait important que les Maires aient du contenu pour pouvoir relayer auprès des populations.
Pour terminer, il remercie d'avoir été associé à cet exercice.

Delphine GRAIL DUMAS abonde sur ce dernier aspect qui est important de souligner. Le Sous-préfet a pour rôle d'être en relation avec les Maires.

Elle précise également que France Bleu est le média d'alerte (une convention locale et nationale est en place). La communication officielle passe par ce média, en plus des communiqués de presse officiels.

Pierre PIENIEK indique qu'il pourrait être opportun d'être en contact avec l'hôpital de Saint-Marcellin pour évacuer en cas de besoin.

> Réponse de la Préfecture : la convention est signée avec l'hôpital de Romans mais un dispatching serait réalisé vers les hôpitaux voisins en cas de besoin.

Pierre MOULIN (FRAPNA Drôme) soulève que l'exercice s'est déroulé en pleine journée mais qu'un évènement peut se produire n'importe quand.

Il est précisé que le SDIS, la police, la gendarmerie, la Préfecture fonctionnent 24h/24 et 7 jours/7.

Delphine GRAIL DUMAS, Directrice cabinet de la Préfète ajoute qu'il est essentiel de jouer le non pré-positionnement des services. En effet, il est demandé aux services de se préparer le moins possible.

La doctrine est d'aller vers le moins de préparation possible.

Elle précise enfin qu'un exercice de nuit est prévu en octobre.

Nour KATHER (cheffe de division ASN à Lyon) indique qu'un système d'astreinte des équipes est également en place à l'ASN.

Framatome Romans re-précise qu'il a lui aussi son organisation de crise ainsi que des équipes qui sont en place jours et nuits

Enfin, des élus présents soulèvent que les communes ont également des personnels d'astreinte.

→ **L'intervention étant achevée, un temps d'échange est ouvert avec les membres et partenaires**

Pierre PIENIEK relève que le site Framatome Romans est situé rue de la déportation et qu'il serait plus à propos que cette rue soit dénommée « souvenir de la déportation ».

Monsieur Fabien LIMONTA lève la séance à 15h35 et remercie l'ensemble des membres pour leur présence, ainsi que les intervenants pour leurs présentations.

Fabien LIMONTA
Président de la CLI Framatome Romans



